

Des jeunes déconnectés du système démocratique ?

Si les discours sur l'abstention des jeunes occupent cycliquement l'actualité depuis des années, ils occultent le fondement même du phénomène : pourquoi les jeunes ne votent-ils plus ? Se désintéressent-ils pour autant de la vie démocratique ? Un récent avis⁽¹⁾, adopté par le Conseil économique, social et environnemental, nous éclaire sur ces questions.

Kenza OCCANSEY, vice-président du Conseil économique, social et environnemental (Cese), membre du Groupe des organisations étudiantes et des mouvements de jeunesse, corapporteur de l'avis « Engagement et participation démocratique des jeunes »

La non-participation aux élections des jeunes générations a été largement débattue, les chiffres stricto sensu ont été analysés, mais la question du pourquoi n'a que très peu été posée. D'abord, l'abstention est-elle vraiment un « truc de jeune » ? Oui. Parce que la jeunesse, telle que comprise entre 18 et 29 ans, est une période faite de transitions. Une période où les repères familiaux se déconstruisent dans un souci d'émancipation, pour se reconstruire progressivement en autonomie. Une période faite de bouleversements, où il peut être difficile tant matériellement que psychologiquement de participer à la vie démocratique du pays, celle-ci n'étant pas, à l'instant T, une priorité. On parle, pour ce type d'abstention, d'un effet d'âge. Cette abstention s'estompe à mesure que la situation du jeune se stabilise. Mais depuis quelques générations, on constate qu'elle persiste au-delà de la stabilisation (elle-même plus tardive) des situations des jeunes. L'explication n'est alors plus seulement conjoncturelle, elle est aussi structurelle : les jeunes se déconnectent progressivement du système démocratique. Cette abstention-là persiste avec le vieillissement, et devient à son tour un « truc d'adulte ». Combien de fois avons-nous entendu dire des jeunes qu'ils étaient individualistes ? Qu'ils ne s'engageaient plus en politique ? Qu'ils refusaient de fait de choisir leurs représentants, et donc leur avenir ?



Et pourtant, tout cela est soit faux, soit à largement nuancer, et relève avant tout d'acceptations moralisatrices se représentant une jeunesse soi-disant désengagée.

Les jeunes sont-ils individualistes ?

Tout prouve que les jeunes sont très engagés, notamment sur les questions environnementales, d'égalité et de lutte contre les discriminations. La crise sanitaire et les confinements successifs des dernières

années nous l'ont également montré. La solidarité envers les gens isolés ou en précarité a été largement portée par le monde associatif, et tout particulièrement par les jeunes en cette période où les personnes âgées, plus à risque, ont pu être moins présentes.

En revanche, nous assistons bien à une individualisation de l'engagement et de la mobilisation, qui ne doit pas être confondue avec de l'individualisme. Les jeunes générations héritent d'un modèle de société basé sur la valorisation de l'accomplissement de soi et de la surpersonnalisation des parcours. On assiste à des engagements plus directs, afin de se sentir utile et d'avoir un impact concret, et à la multiplication de ceux-ci.

Ce n'est pas la seule raison pour laquelle nous assistons à une modification des formes de participation. Est-ce que notre système politique ne pousse pas les jeunes à sortir des cadres traditionnels ? Les jeunes sont la catégorie la plus précaire, avec le plus haut taux de chômage parmi

« Un des premiers chantiers serait celui une réforme de l'éducation morale et civique à destination des jeunes, en y incluant plus de pratique de la démocratie. En plus de cela, l'abaissement du droit de vote dès 16 ans semble être une des clés pour recréer la confiance. »



Beaucoup de jeunes refusent de choisir leurs représentantes et représentants, considérant qu'elles et ils ne sont pas à même d'agir positivement sur leur avenir. Ils œuvrent donc par eux-mêmes en signant des pétitions, en participant à des grèves, boycotts, manifestations (ici une Marche pour le climat à Paris, en septembre 2019).

la population: 55 % des moins de 30 ans en activité sont en situation de précarité (CDD, intérim, stage ou apprentissage). Nous comptons plus de 1,5 million de «NEET»⁽²⁾, ces jeunes qui ne sont ni en étude, ni en emploi, ni en formation et qui constituent les grands invisibles de notre système social et politique.

Cela s'inscrit dans une dynamique plus globale d'incapacité à penser et produire des politiques de jeunesse transversales au service d'un réel parcours vers l'émancipation. Des politiques adaptées à la succession de statuts et d'états, à l'instar du droit qu'on leur refuse toujours aujourd'hui: celui de recevoir des minima sociaux.

Tout cela montre une certaine forme d'exclusion des jeunes des politiques publiques, qui, à leur tour, rejettent un système qui ne les inclut pas.

Les jeunes ne s'engagent-ils plus ?

Les jeunes sont, avec les retraités, les plus engagés en France. Même si leur engagement au sein des partis politiques ou des syndicats baisse beaucoup, celui pour la vie de la cité ne tarit pas. Près de 50 % des jeunes ont déclaré en 2019 avoir signé au

moins une pétition. Ils étaient aussi très nombreux dans les marches pour le climat ou contre les violences faites aux femmes. Cela pose une question importante: comment reconnaît-on et quelle place donne-t-on à cet engagement? La réponse, sans surprise, est: mal, et peu.

La participation démocratique est bien souvent restreinte à la seule participation électorale. Cela conduit à chaque élection à s'inquiéter du taux d'abstention, qui ne cesse de grimper, et on entend alors dans les médias que les jeunes, parce qu'ils ne votent pas, se désintéressent de la politique et/ou ne prennent pas la mesure des dangers de l'abstention. Mais le calcul oublie un élément de l'équation: pour qui voter, lorsqu'on ne se sent pas représenté? Pour qui voter, quand notre voix ne semble pas être entendue? D'autant que coexistent des facteurs matériels,

rendant plus difficile l'accès au vote dans une période de la vie faite de transitions, de changements de statuts et de lieux de résidence.

Notre pouvoir en tant que citoyenne ou citoyen ne se cantonne pas au fait de glisser un bulletin dans l'urne. La chercheuse Cécile Van de Velde explique que les jeunes font face à des émotions assez fortes, issues de la précarisation de cette tranche d'âge à travers les crises économiques et sociales successives. Ces émotions, multiples, se canalisent en une forme de défiance contre l'action publique et l'élite politique, avec le sentiment prégnant d'être délaissé⁽³⁾.

Face à cela, les jeunes peuvent refuser de choisir leurs représentantes et représentants, considérant qu'elles et ils ne sont pas à même d'agir positivement sur leur avenir. Ce problème de confiance généralisé (sentiment que les politiques seraient «tous pourris» ou «tous impuissants») est très difficile à combattre. Dans cette conception, le vote n'est plus suffisant car il correspond à un transfert du pouvoir du citoyen ou de la citoyenne vers un élu qui soit n'écouterai pas, soit écouterai mais ne pourra rien faire. Les jeunes choisissent

(1) «Engagement et participation démocratique des jeunes», adopté le 9 mars 2022 (rapporteurs: Manon Pisani et Kenza Occansey).

(2) «Not in Education, Employment or Training».

(3) Voir «Trois portraits de colère chez les jeunes adultes» dans *Une jeunesse sacrifiée*, de Tom Chevalier et Patricia Loncle, Puf, 2021.

**«Les jeunes participent à la solidarité nationale, à la solidarité intergénérationnelle, sans pour autant en bénéficier.
Ni accompagnement généralisé, ni RSA avant 25 ans...
Soyons-en persuadés : si la puissance publique s'intéresse réellement et sincèrement aux jeunes, les jeunes s'y intéresseront en retour.»**

donc d'agir par eux-mêmes, en s'engageant dans une association, en participant à des manifestations, des grèves, des boycotts, en publant des contenus sur les réseaux sociaux...

Un sentiment d'instrumentalisation peut aussi être perçu, dans les campagnes politiques. Les questions de jeunesse sont parfois utilisées afin de séduire un électoral plus âgé, « celui qui vote ». On parle des jeunes, oui, mais pas avec les jeunes, et certainement pas *aux* jeunes. On parle à leurs parents ou leurs grands-parents.

Autre sujet majeur, la représentation des jeunes par eux-mêmes. Le manque de jeunes au sein des instances dirigeantes éloigne ces dernières des réalités qu'ils vivent. Dès lors, comment faire accepter des politiques publiques régissant leur avenir, s'ils ne peuvent participer à leur construction ?

Comment agir sur la participation ?

Le phénomène de l'abstention est un effet de génération. De ce fait, il n'a pas vocation à s'atténuer sous l'effet du temps, et les jeunes non électeurs aujourd'hui seront des non électeurs âgés demain.

Face à cela, nous ne pouvons nous résoudre à dire qu'il faut changer les citoyennes et citoyens, parce que ces comportements sont le fruit des évolutions sociales auxquelles il est urgent que le système démocratique s'adapte. Faire évoluer ce système implique d'organiser une réforme globale. Il serait tout à fait inefficace d'y aller mesure après mesure, en espérant que cela suffise. La non-participation des jeunes demandera beaucoup

d'efforts, de volonté et d'action, tant ils sont impactés dans de nombreux domaines qui affectent cette participation.

Un des premiers chantiers serait celui de l'apprentissage de la démocratie, avec une réforme de l'éducation morale et civique, en y incluant plus de pratique de la démocratie (comment comprendre l'importance et l'utilité de la participation si les élèves ne la pratiquent pas, lors de leur apprentissage?). En plus de cela, l'abaissement du droit de vote dès 16 ans semble être une des clés pour recréer de la confiance. Ce serait un message leur disant qu'ils ont la légitimité de s'exprimer et de choisir leur futur. Plus nous votons tôt, plus nous votons durablement. Permettre le vote dès 16 ans, alors qu'on est encore dans le giron de l'Education nationale, permettrait un accompagnement et une sensibilisation importante sur cet acte citoyen.

Il faudra aussi aborder la question de l'intégration des jeunes dans la construction des politiques publiques. Le dialogue structuré, méthode de participation citoyenne permettant aux citoyennes et citoyens de s'investir dans la conception, la mise en œuvre et le suivi des politiques publiques, est un bon exemple de ce qui peut être réalisé. A l'image de ce que le Cese a fait pour la réalisation de son avis « Engagement et participation démocratique des jeunes », il est possible d'imaginer un tirage au sort et une participation directe de citoyens-usagers à la construction d'une politique publique plus proche des réalités et des besoins des premiers concernés.

La participation ne peut pas être imaginée en dehors d'un cadre social. Nous votons et discutons politique en groupe. Le sentiment d'appartenir à un ensemble apparaît alors indispensable pour se sentir concerné et s'investir dans la vie politique. Et pourtant, les jeunes participent à la solidarité nationale, à la solidarité intergéné-

rationnelle, sans pour autant en bénéficier. Ni accompagnement généralisé, ni RSA avant 25 ans. Soyons-en persuadés : si la puissance publique s'intéresse réellement et sincèrement aux jeunes, les jeunes s'y intéresseront en retour.

Renforcer l'accessibilité des outils

Il y a des réformes à effectuer au niveau même du système démocratique. Ce qui peut paraître « technique » est profondément politique.

Il semble tout d'abord important de proposer une inscription automatique sur les listes en cas de déménagement. De même, pouvoir recevoir deux procurations ou effectuer sa procuration en ligne permettrait de faciliter cette démarche.

La reconnaissance du vote blanc redonnerait aussi de l'importance à un vote bien souvent plus contestataire qu'indécis, et de reconnaître que les citoyens peuvent avoir un impact, y compris dans leur refus de choisir un candidat parmi ceux qui leur sont présents.

Le vote électronique pourrait également être une manière de rapprocher certaines catégories du vote, y compris les « intermittents » qui ne votent pas de manière régulière et seraient touchés par une simplification des modalités et par le « coût du vote »⁽⁴⁾, qui s'équilibrerait. Cela permettrait aussi de faciliter potentiellement le vote des personnes isolées, en situation de handicap, qui n'auraient plus à se déplacer jusqu'à l'urne.

Des réflexions plus générales sur l'utilisation des outils de participation, tels que le référendum, sont également nécessaires, pour les transformer en réels outils de délibération.

La crise est certes démocratique, mais elle est bien plus que cela. Ces questions ne peuvent plus être laissées en suspens au regard des effets délétères sur notre démocratie, induits par des contradictions si fortes entre les aspirations des jeunes générations et les pratiques régissant notre fonctionnement politique.

Nous avons plus d'un an et demi avant les prochaines élections. Nous ne pourrons pas juste nous lamenter à nouveau d'une faible participation des jeunes lors des élections européennes si nous ne nous sommes pas engagés, d'ici là, dans une réforme structurelle de notre système social et démocratique. ●

(4) Le « coût du vote » est une notion sociologique parlant du coût symbolique du vote, et non financier. Il s'agit de l'effort de déplacement, de réflexion et d'investissement dans la démarche du vote, qui peut être bien trop élevé face à la perception de l'utilité dudit vote et de ses effets.